

La bouquetière de la Place Cadet : [suite]

Autor(en): **Martonne, Alfred de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rait volontiers à une dégénérescence de l'espèce. Les grands chiens courants prennent la forme du basset et le labry des troupeaux devient un roquet banal.

Le docteur Bernard (de Montbrun) a voulu se rendre compte d'une situation qu'il n'avait rencontrée nulle part et il observa que la race des chiens courants et des chiens de troupeau est pure et belle, mais que les mêmes chiens, nourris au lait de femme, deviennent tous rachitiques dès leur naissance.

Le rachitisme chez le chien présente les mêmes caractères que chez l'enfant : maigreur, faiblesse générale, déviation de l'épine dorsale, ramolissement et déformation des os, etc., etc.

Le docteur Bernard fut amené à conclure, à la suite de ses observations, que si le jeune chien, privé du lait de sa mère et nourri au lait de femme, devient rachitique, il manque à ce lait les éléments nécessaires pour le préserver de cette terrible affection. L'analyse comparative des laits semble d'ailleurs venir à l'appui de cette affirmation.

Guidé par ces données et sachant par des expériences répétées que le jeune chien guérit rapidement en lui rendant le lait de sa mère, le docteur Bernard soumit une jeune fille profondément rachitique à l'usage du lait de chienne. Trois mois après, l'enfant jouissait d'une santé parfaite.

Les observations du docteur Bernard ont été soumises au congrès médical et scientifique de la société protectrice de l'enfance à Marseille, et depuis, de nombreuses et nouvelles expériences, suivies de succès, sont venues corroborer la première.

Vaitsé z'ein iena que s'est passâie pri dè ci fameux rio que fâ lè dzeins tant eduquâ. N'est pas tant rizi-blia se vo volliâi, mâ l'est la pura vretâ.

On part dè dzo devant lou bounan, on coo que ne vâo pas que sai de dè savâi lou 8^e. commandement, s'est fé accrotsi âo bou, iô robâvè dâi sapallès. Lè forétai que l'ant gadzi, l'ant fé rappoo contrè stu compagnon, qu'à étâ citâ pè on mandat po allâ portâ sè tsaussès devant lou tribunal dè police; mâ lou gaillâ, que l'étâi on tot malin, sè peinsa : Mè râodzai que lai va; ne pu pas derè à clliâo tsancrou dè gabelou que l'ein ant meintu; lou président mè va fèrè vergogne perquie, et per dèssus lou martsî, mè vant condanâ; na! ne lâi va pas; t'as oquî dè mî à fèrè et te lou fari.

Lè dou gabelou vant ein tribunal, mâ diâbe lou pas que l'autrou lâi allâ, et lâi sè trovirant solets avoué lè dzudzou. Adon ye racontant diérou stu coo lè fasâi corè, et que ti lè dzo subliâvè onna sapalla sein qu'on pouessè l'accrotsi. Lè dzudzou que l'ant vu que lou gaillâ n'étâi pas quie, l'ant de : « Parait que cé lulu ne vaut pas lou Pérou et que cein que diant clliâo dou, l'est veré, lou faut condanâ. » Et lou condanirant à onna forta ameinda et à la prézon.

Lè dou que l'avant fé lou rappoo s'ein retornâ-

vant tot benèze ein deseint : Ora te l'as te n'affère, tsancrou dè larrè! retorna-lai âo bou! Et conteints què dâi bossus, vollhiron t baire quartetta.

Lâi allâvant quand tot d'on coup reincontrant lou coo qu'avâi profitâ dè cein que l'étant ein tribunal po allâ tsertsi onna bouna tserrâ dè bou. Quand lè z'autrou virant cein, furant asse motsets qu'on renâ què na dzenelhie arâi prâi, et ne surant pas què derè, kâ ne l'avant pas vu robâ et n'javâ pas moian dè lou repinci onco on iadzou...

Vâiteque onna bouna leçon po lè gardè dè bou et lâo conseillou, du z'ora ein lé, dè ne jamé allâ ein tribunal sein mettrè quauquon à lâo pliece, kâ lè larrè, à cein que vo vâidè ant mé d'esprit què leu. C'est lou talent!

E. F.

LA BOUQUETIÈRE DE LA PLACE CADET

(Suite.)

Albert, employé supérieur de banque, avec un beau traitement de dix mille francs et un intérêt restreint dans la maison, mais qui pouvait s'accroître; n'ayant pas d'aïeux à sauver de la mésalliance, n'éprouvant aucune difficulté de la part de sa vieille mère, heureuse de voir son fils s'établir après la quarantaine, Albert, dis-je, songea à se marier et l'affection, née de la pitié, se développant dans son cœur, lui fit entrevoir dans l'avenir une vie fortunée, avec une épouse de choix, respectée d'abord, relevée ensuite par son mari et dont la tendresse devait s'augmenter de la reconnaissance. Sur la base solide de la gratitude, un sentiment délicieux et durable devait s'élever. En se rappelant la rue Cadet, la bouquetière devait aimer doublement son mari et voir en lui un sauveur, un ami devenu un amant, une providence incarnée, presque un Dieu.

Ces raisonnements se faisaient dans la tête d'Albert, qui connaissait mieux les chiffres que le cœur humain; mais ils paraissaient plausibles et l'événement sembla les confirmer.

Un beau matin de dimanche d'été, M. Dumont entra chez Mlle Albertine, et après les premiers compliments sur sa santé, il prit un air plus grave et dit :

— Mademoiselle, je vous ai annoncé depuis quelque temps la visite de ma mère. La chère maman n'a pu venir plus tôt, retenue à la chambre par ses douleurs; maintenant le beau temps est venu. Vous la recevrez volontiers, n'est-ce pas?

— Pouvez-vous en douter, M. Albert?

— Et... et vous l'écouteriez... Elle a une faveur à vous demander.

— Une faveur, à moi!... Elle est accordée d'avance.

— N'allez pas si vite!... Une faveur inestimable, la plus grande qu'on puisse demander... Je crains...

— Ne craignez rien. Parlez. Ne doutez pas de moi.

— Ma mère voudrait vous demander si celui qui a pu vous obliger, trop faiblement sans doute, a été d'ailleurs assez malheureux pour ne pas réussir à vous inspirer d'autres sentiments que ceux d'une reconnaissance ordinaire pour des actes qui n'ont rien d'extraordinaire en effet et que le premier venu aurait pu accomplir comme lui, mieux que lui, assurément... Vous me comprenez, quoique je m'explique fort mal, n'est-ce pas?

— Oh! parfaitement... Que votre mère se rassure. Et son fils n'aura pas à se plaindre des sentiments qu'il devait inspirer et qui sont tels qu'il pouvait les attendre ou les espérer après une conduite comme la sienne.

Sur ces bonnes paroles, Albert s'abandonna aux radieuses espérances du bonheur. Il aimait Albertine et son sentiment était partagé. Pouvait-il demander davantage et n'aurait-il pas enfin réaliser avec un autre le rêve du paradis terrestre? Mme veuve Dumont vint voir Mme Dumont future,

et toutes les conventions du mariage furent échangées. L'accomplissement définitif pouvait demander quelque temps encore, mais la félicité était certaine. Albert avait reçu de son patron la promesse positive que s'il se mariait il lui accorderait, à dater de cette époque, un intérêt plus considérable dans la maison. Il y avait là quelques formalités à remplir; mais leurs délais ne pouvaient pas se prolonger indéfiniment. Albert, employé depuis quinze ans dans la même banque, avait entassé quelques écus. Il allait déplacer ses économies, dont une partie devait servir aux frais de son mariage et de son installation en ménage, et l'autre, entrer, comme apport, dans le mouvement commercial de la banque Michon; autres formalités, qui pouvaient amener des retards, mais il n'y a pas de retards éternels. Enfin Mlle Duval devait faire venir de Givet son acte de naissance et engager une vieille tante à faire le voyage pour lui servir de mère ou de chaperon en cette solennelle circonstance. Tout cela demanderait quelques jours, peut-être quelques semaines, tout au plus. Pendant ce temps-là on pouvait faire les publications, libeller le contrat, acheter la corbeille et les autres cadeaux, les vêtements, les meubles, retenir l'appartement nouveau, en un mot, apprêter le bonheur, afin que les heureux n'eussent plus qu'à dire : Amen.

C'est ce qui fut accompli par Albert avec tout le zèle que vous imaginez. Il allait planer dans le ciel, marcher dans son rêve étoilé, devenir un ange, presque un Dieu. Tout était pour le paradis, tout était certain pour l'amour. Ah! les cieus s'ouvraient! Les anges allaient chanter l'Hosanna et Dieu se pencher pour bénir deux de ses créatures qu'il comblait de ses dons. Mais, comme dit Musset, entre la coupe et les lèvres... Vous savez le reste.

Albertine parut d'abord distraite, puis préoccupée, puis mélancolique. Par son fait les délais s'allongeaient insensiblement. La rédaction de son acte de naissance offrait des difficultés, à cause des noms de baptême mal orthographiés, puis de la date qui demandait des recherches. Sa tante hésitait à venir et demandait quelques jours pour se décider d'abord, puis se préparer ensuite. La jeune fille était souffrante et réclamait un peu de repos avant de s'occuper d'affaires, de démarches, de courses, d'achats. Le contrat lui faisait peur, sa toilette lui semblait difficile à choisir. Ses robes n'allaient pas bien, l'appartement ne convenait pas aux meubles et la grande chaleur de l'été exigeait un peu de répit avant de terminer les préparatifs. (A suivre.)

Un négociant de nos amis payant les honoraires d'un procureur-juré pour une affaire dont il l'avait chargé, fut effrayé du chiffre réclamé et des ingénieux détails du compte produit. Cependant il se résigna, posa l'argent sur la table, en ajoutant après un soupir :

« C'est extraordinaire, Monsieur; les oiseaux ne peuvent voler qu'avec deux ailes, tandis qu'il est des gens auxquels une seule plume suffit. »

On nous écrit :

Qu'y aurait-il à faire, Monsieur le rédacteur, pour réprimer chez notre peuple cette intempérie de langue qui fait un tort si funeste à notre république? J'apprends, de source certaine, que d'honorables citoyens qui venaient d'être nommés officiers de l'état-civil, donnent en masse leur démission. Dans un de nos villages assez importants deux de nos concitoyens, très honorables d'ailleurs, ont déjà résigné leurs nouvelles fonctions. Pourquoi? Vous pensez peut-être qu'un vil intérêt les y a poussés, le traitement attaché à ce service étant d'une modestie

plus que républicaine. Eh bien, non Monsieur, vous n'y êtes pas. Le vrai motif est qu'on a eu l'infamie de les appeler *Pétabosson* : « *Vouaique Pétabosson qué passé!* » dit-on, quand ils circulent dans la rue. N'est-ce pas ignoble, Monsieur, et n'auriez-vous pas parmi vos abonnés un homme qui sût imposer silence à ces bavards?... Une réponse, s'il vous plait.

Un domestique se présente chez M. le comte de *** et manifeste l'intention d'entrer à son service. Il est rempli de bonne volonté, seulement il a quelques petites réserves à faire...

Il est trop délicat pour monter le bois du bûcher à la cuisine...

— C'est bien, dit le maître, je le ferai monter par un commissionnaire.

Encouragé par cette réponse, notre futur valet avoue que sa délicatesse lui interdit le frottage des parquets.

— Comment donc! répond le comte de ***, mais rien de plus simple, je les froterai avec Madame. N'avez-vous plus de conditions à me faire?

— Oh! Monsieur, je vous demande pardon, mais je crois que je ferais mieux de m'en aller.

— Pourquoi donc?

— Oh! vous êtes trop malin pour moi!

On dzouveno cordagni qu'avai destra d'ovradzo, fasai dai solà à son parè; mà po que satsont plie vito fé, l'étai lo vilho que pliantave le tsevelhiès de bou po teni la semella. Ci pourro vilho que n'avai jamé apprâ à teri lo legnu et que ne cognessâi rein âo metî de cacapedze, faisâi decoutê lê tsevelhiès et l'ein trossâve lo quart. Quauquon que sê trovâve ique, lâi dit: Mâ, Albê, tê solà ne vollont pas itrê bin solido?

— Oh bin vouaique, on âodra tot balameint!

— Vo dèdzalâ! desâi l'autro dzo noutron syndico à non monnâi dai boo de la Venodze que doutâve la gliace que gravâve à sa rua de veri.

— Vâ! repond lo monnâi, faut bin dèdzalâ ora, stu tsautain on ara pas lezi.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. A. VASLIN

Dimanche 20 Février

L'HOMME AU MASQUE DE FER

Grand drame en six actes.

LES CLOCHES DU SOIR

Vaudeville en un acte.

Les bureaux ouvriront à 6 1/2 h. On commencera à 7 h.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY